

(RÉ)ÉCRITURES D'UN MINISTÈRE. LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE
LA MONARCHIE D'ANCIEN RÉGIME À LA RESTAURATION

Juliette DELOYE (position de thèse)

Le ministère des Affaires étrangères¹ connaît deux moments de forte institutionnalisation par l'écrit, étroitement liés à son dépôt d'archives². Avec la naissance de ce dépôt à la fin du règne de Louis XIV s'ouvre une période où commis, ambassadeurs et ministres commencent à définir et archiver le rôle du ministère des Affaires étrangères. Un siècle plus tard, le garde du dépôt, Hauterive, mobilise ces archives pour produire règlements, rapports et autres mémoires visant à réorganiser le ministère et le corps diplomatique. Parmi ces écritures endogènes, certaines se présentent comme de l'histoire et ont imprégné jusqu'à nos jours le récit historique de la construction de l'État moderne. En reconstituant précisément leurs contextes de production et en les considérant comme des actions, dans le temps de leur usage et de leur archivage, ce travail montre qu'il est possible de révéler dans ces écrits des traces par lesquelles on accède aux relations sociales qui animent l'institution³. À hauteur des acteurs, d'autres histoires du ministère se dessinent, tributaires d'une histoire sociale qui s'intéresse à des micro-situations où l'on voit les individus agir, loin d'une représentation figée de la bureaucratie ou du récit linéaire de la professionnalisation de la diplomatie⁴. Les « réécritures » du ministère, déployées comme autant d'études de cas, montrent à quel point la

¹ Jean-Pierre SAMOYVAULT, *Les Bureaux du Secrétariat d'État des Affaires étrangères sous Louis XV : administration, personnel*, Paris, A. Pedone, 1971 ; Claire BÉNAZET-BÉCHU, *Ambassadeurs et ministres de France de 1748 à 1791. Étude institutionnelle et sociale*, thèse inédite, École Nationale des Chartes, 1982 ; Jean BAILLOU, *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, Paris, Éditions du CNRS, 1984 ; Lucien BÉLY, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990 ; Jacques HENRI-ROBERT, *Dictionnaire des diplomates de Napoléon : histoire et dictionnaire du corps diplomatique consulaire et impérial*, Paris, Veyrier, 1990 ; Virginie MARTIN, *La diplomatie en Révolution : structures, agents, pratiques et renseignements diplomatiques : l'exemple des agents français en Italie (1789-1796)*, thèse de doctorat, Paris 1, 2011.

² Armand BASCHET, *Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères : à Paris au Louvre en 1710, à Versailles en 1763 et de nouveau à Paris en divers endroits depuis 1796*, Paris, Plon, 1875.

³ GRIHL, *Écriture et action. XVII^e-XIX^e siècle, une enquête collective*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2016.

⁴ Max WEBER, *Wirtschaft und Gesellschaft*, 1921.

domesticité, les rapports de pouvoir et de fidélité ont accompagné l'institutionnalisation du ministère des Affaires étrangères⁵.

Cette thèse traite d'une institution canonique dont elle propose un dépaysement, parce qu'elle ne l'aborde pas directement du point de vue de l'histoire des relations internationales ni de celui de l'histoire institutionnelle au sens que lui donne l'histoire du droit, mais l'inscrit dans une micro-histoire sociale de l'État moderne. L'enquête adopte une perspective quasi-ethnographique pour rendre compte de ce qui se passait, concrètement, au ministère ou dans une ambassade, de ce que l'on y faisait, et des relations interpersonnelles entre les individus qui y travaillaient. Elle mobilise pour cela des écrits de tous genres dès lors qu'ils ont été produits ou manipulés par les acteurs du temps : écrits administratifs et juridico-politiques, mais aussi privés, historiques ou littéraires, d'ordinaire associés à des champs historiographiques bien distincts et qui se trouvent ici réunis et confrontés⁶. L'originalité de cette thèse réside donc dans la démarche mise en œuvre. Les historiens ont de longue date attiré l'attention sur le piège des sources de l'histoire institutionnelle, qui consiste à définir une institution par ce qu'elle a écrit d'elle-même⁷. J'ai fait de ce piège l'objet même de l'étude, pour interroger le processus d'institution. Les écrits produits et manipulés *par* les agents du ministère, qui se présentent à nous comme de l'archive, sont aussi, souvent, des écrits *sur* le ministère. Certaines constituent explicitement des histoires du ministère des Affaires étrangères, élaborées au XVIII^e siècle et reprises jusqu'à nos jours dans les travaux des chercheurs. Pour se démarquer de ces histoires endogènes, la thèse prend la forme de « réécritures » du ministère des Affaires étrangères.

En s'intéressant aux relations sociales, la thèse réunit et observe des acteurs situés à différentes places au sein de la hiérarchie ministérielle et embrasse d'un seul regard l'administration centrale des Affaires étrangères et la représentation diplomatique, souvent distinguées dans les travaux. Elle repose sur le croisement de figures consacrées – le mémorialiste Saint-Simon, le secrétaire d'État Torcy, le ministre Talleyrand ou le génie romantique Chateaubriand – et de figures largement méconnues – le secrétaire particulier d'ambassadeur Beer et le premier commis Hauterive. En embrassant le XVIII^e et le début du XIX^e siècle, la thèse rapproche aussi deux historiographies souvent séparées, celle de la monarchie administrative à la fin du règne de Louis XIV et

⁵ Nicolas SCHAPIRA, *Maîtres et secrétaires (XVII^e-XVIII^e siècles). L'exercice du pouvoir dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Albin Michel, 2020.

⁶ Christian JOUHAUD, Dinah RIBARD et Nicolas SCHAPIRA, *Histoire, littérature, témoignage : écrire les malheurs du temps*, Paris, Gallimard, Folio, 2009.

⁷ Denis RICHET, *La France moderne, l'esprit des institutions*, Paris, Flammarion, 2009 [1^{ère} éd. 1973].

celle de l'administration souvent présentée comme stabilisée sous le Consulat et l'Empire après les bouleversements de la Révolution française⁸.

Cette thèse étudie ensemble écrits administratifs, privés, historiques et littéraires pour ne pas assigner *a priori* une cause, une valeur ou un effet à un certain type d'écrit, et se donner les moyens d'observer des actions mobilisant l'écriture historique ou littéraire dans un cadre professionnel. Les histoires du dépôt des archives du ministère par exemple, écrites au long du XVIII^e siècle par les commis, ont souvent été employées comme des sources sur la genèse de l'institution, mais n'ont jamais été constituées en objet d'étude. Leur analyse révèle que chaque histoire fut écrite à l'occasion de l'arrivée d'un nouveau ministre des Affaires étrangères et qu'elle lui fut offerte lors de son arrivée. Les pratiques historiennes permettent donc de tisser des liens de fidélité entre commis et ministre, selon un mode de fonctionnement des bureaux qui nuance le récit de la hiérarchie bureaucratique. La démarche consiste aussi à attribuer à des auteurs les opérations d'écriture, de classement et d'assemblage d'écrits traditionnellement considérés comme dépourvus d'auteur – ainsi les organigrammes ou les règlements. Plusieurs chapitres prennent pour objet un ensemble archivistique – un volume relié de règlements, un dossier de carrière – pour en faire apparaître les usages sociaux dans le temps de leur réalisation. L'exercice relève de l'histoire sociale issue de la micro-histoire, non seulement par les jeux d'échelles suscités par le développement de chaque étude de cas et la manière d'envisager les relations interpersonnelles comme le contexte des pratiques sociales, mais aussi dans le refus de considérer l'État comme une abstraction⁹.

Fortement imprégnée de sciences sociales, cette thèse envisage les rapports de pouvoir entre individus comme des objets d'histoire. Elle s'intéresse aux conflits, là où l'histoire des institutions saisit le plus souvent le résultat de ces conflits, et met au jour l'importance des relations interpersonnelles à l'origine des groupes sociaux mais aussi des formes d'interdépendances entre les individus et l'institution. Les acteurs ne sont pas seulement observés en fonction de leur statut tel qu'il est désigné par leur emploi, mais en mouvement, en position de protéger leur place ou d'essayer d'en obtenir une autre plus favorable. On verra ainsi un secrétaire informel agir en agent officiel ou un commis agir en ministre. La méthode d'analyse des

⁸ Michel ANTOINE, *Le cœur de l'État : surintendance, contrôle général et intendances des finances, 1552-1791*, Paris, Fayard, 2003 ; Thierry SARMANT et Mathieu STOLL, *Régner et gouverner : Louis XIV et ses ministres*, Paris, Perrin, 2010 ; Catherine KAWA, *Les ronds-de-cuir en Révolution : les employés du ministère de l'Intérieur sous la première République : 1792-1800*, Paris, Éditions du CTHS, 1996 ; Igor MOULLIER, *Le ministère de l'Intérieur sous le Consulat et le Premier Empire (1799-1814). Gouverner la France après le 18 brumaire*, Thèse de doctorat, Université de Lille III, 2004.

⁹ Jacques REVEL, *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil, 1996 ; Jean-Claude PASSERON et Jacques REVEL, *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'ÉHESS, 2005.

sources fondée sur le langage des acteurs rend compte du fait que ces derniers interprètent autant qu'ils expriment la structure sociale¹⁰.

La thèse comporte une introduction, neuf chapitres répartis en trois parties et une conclusion. Les réécritures du ministère sont organisées en cas sur lesquels j'ai porté un regard qui se situe autant que possible au niveau des acteurs. Au point de départ d'un chapitre se trouve souvent un récit tiré de l'historiographie ; confronté au cas étudié, il apparaît la plupart du temps comme le résultat de conflits et de tensions que j'analyse alors comme tels. Les chapitres sont organisés autour d'un massif d'archives (un volume relié, les dossiers de carrière, le corpus d'histoires du dépôt des Affaires étrangères), d'un individu (Beer, Chateaubriand) ou d'un événement (le dépôt des papiers de Saint-Simon aux Affaires étrangères, la venue aux archives d'un visiteur indésirable, les tentatives de rétablissement d'une classe d'élèves diplomates).

Première partie : « Archives »

La première réfléchit aux liens entre archivage et histoire sociale du ministère. Elle déplace les usages traditionnels des archives du personnel par les historiens en s'intéressant au travail qui consiste, pour les commis du ministère au XVIII^e siècle, à les produire.

Le premier chapitre reprend à partir du cas du secrétaire Beer les réflexions de Carlo Ginzburg sur l'histoire par traces, seul moyen pour l'historien de repérer le travail domestique invisibilisé dans les archives institutionnelles¹¹. Ce chapitre est né de la discordance entre un fait de l'histoire, le travail de Beer pour l'ambassadeur Alquier, et les possibilités archivistiques pour l'historien d'accéder à sa connaissance. Beer ne figure pas dans les archives du personnel du ministère : comme domestique, avait-il si peu de lien avec l'institution ? L'enquête permet d'étudier la présence de la domesticité dans la diplomatie sous le Consulat et l'Empire.

Le deuxième chapitre reprend les analyses de Pierre Bourdieu sur la sociologie de l'État et celles de Luc Boltanski sur la construction d'un corps professionnel pour montrer comment la construction d'un corps de diplomates est avant tout une construction archivistique¹². Il constitue une étude approfondie de deux volumes reliés au début du XIX^e siècle qui rassemblent ce que le ministère a produit d'écrits sur l'organisation de son personnel depuis le début du XVIII^e siècle. Abondamment utilisés pour écrire l'histoire sociale des Affaires

¹⁰ Simona CERUTTI, *La ville et les métiers : naissance d'un langage corporatif : Turin, 17^e-18^e siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990.

¹¹ Carlo GINZBURG, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, n° 6, 1980, p. 3-44.

¹² Pierre BOURDIEU, *Sur l'État : cours au Collège de France, 1989-1992*, Paris, Seuil, 2012 ; Luc BOLTANSKI, *Les cadres : la formation d'un groupe social*, Paris, Éditions de minuit, 1982.

étrangères, ces volumes sont ici l'objet même de l'étude. Or les écrits qui les composent ont été rassemblés et, pour une large part, rédigés par un seul individu, Hauterive. Une telle longévité – on lui doit trente ans de règlements – nécessitait l'entretien de relations de fidélité avec les ministres successifs et lui donnait l'occasion de revendiquer des améliorations de son statut. Analyser les règlements dans leur contexte de production permet de repenser l'histoire de la construction du corps diplomatique.

Le troisième chapitre s'intéresse à un procédé administratif et archivistique nouveau au début du XIX^e siècle, les dossiers de carrière, pour étudier les usages qu'en ont fait leurs contemporains. L'analyse met en valeur la diversité de leurs contenus et parfois l'écart entre une carrière et ce qui en est conservé. Certains dossiers ont été complétés au fil de l'acquisition de documents, parfois 150 ans après la mort des individus – soit à un moment où réunir des documents propres à calculer leur pension n'était plus utile. Ils sont alors mis en archive pour l'histoire. D'autres sont composés d'écrits extraits de la correspondance politique et ont pu constituer, au début du XIX^e siècle, un lieu où protéger certains papiers des regards, un lieu de l'archivage de la diplomatie parallèle. La réunion de documents a encore pu servir à monter un dossier à charge contre un agent. En montrant qu'ils servaient peu, voire pas du tout, à archiver les carrières, ce chapitre propose une manière résolument nouvelle de lire ces dossiers, comme des lieux d'archivage de la diplomatie parallèle ou comme des dossiers à charge contre un agent.

Deuxième partie : « Histoire »

La deuxième partie fait apparaître le ministère des Affaires étrangères comme un pôle institutionnel d'écriture de l'histoire de l'État au siècle des Lumières passé inaperçu jusqu'ici – sans doute parce que cette production historique est restée presque intégralement manuscrite.

Le chapitre 4 présente le lieu qui abrita ces pratiques historiques, le dépôt des archives, et les enjeux autour de sa localisation distincte de celle du ministère. L'historiographie a volontiers qualifié ce dépôt de « bureau » prenant place dans la constitution de la monarchie administrative et de forteresse bien gardée, protégeant les secrets d'État, suscitant fantasmes et tentatives d'intrusion. Or, cette historiographie est tributaire de l'histoire du dépôt écrite par ses commis dès le XVIII^e siècle. En situant ces témoignages de la construction de l'État moderne dans leur contexte précis d'écriture, on mesure les usages qu'en firent les acteurs du temps dans des rapports de pouvoir internes au ministère ou avec l'extérieur. Dans la lignée de la nouvelle histoire des archives, le dépôt apparaît comme un lieu clé pour la compréhension de l'histoire et de l'historiographie du ministère.

Le chapitre 5 interroge quant à lui les liens entre histoire et pouvoir en abordant la concurrence des producteurs d'histoire au ministère : le dépôt accueille en effet des historiens-visiteurs dès le XVIII^e siècle. Historiographes du

roi, historiographes des Affaires étrangères et divers historiens extérieurs à l'institution sont venus puiser au dépôt les sources de leurs travaux. Face à eux, les commis des archives ont défendu leur territoire : l'enjeu n'était pas seulement de préserver le secret diplomatique, mais aussi de conserver le monopole de la légitimité à écrire de l'histoire.

Le chapitre 6 est consacré aux projets de rétablissement d'une école de diplomates menées par Hauterive au tournant du XIX^e siècle. Parce que ses projets puisent abondamment dans le modèle de l'Académie de Torcy au début du XVIII^e siècle et en écrivent l'histoire, le chapitre est aussi l'occasion de revenir sur ce premier établissement¹³. Très vite, une dissymétrie apparaît entre la prégnance historiographique d'une académie vouée à l'échec et l'indigence des sources témoignant de ce qui se passait dans cette académie, qui ne semble documentée que par ses projets. En déplaçant l'analyse vers la pratique d'écriture d'un projet, on en aperçoit les usages, pour Torcy et ses secrétaires, puis pour Hauterive : au début du XVIII^e siècle comme un siècle plus tard, ce qui est en jeu est la stature du ministère et de quelques-uns de ses agents. Le chapitre analyse la pratique sociale qui consiste à écrire des projets d'école.

Troisième partie : « Littérature »

Après avoir mesuré l'importance des pratiques historiennes au ministère, la troisième partie intitulée « Littérature » s'intéresse aux usages sociaux et politiques de la littérature au ministère des Affaires étrangères. La littérature est traditionnellement associée au ministère à travers la figure de l'écrivain-diplomate, entre l'aura que confère la reconnaissance comme écrivain et les risques que cette activité fait courir au secret des affaires¹⁴. L'analyse porte ici sur la construction des catégories d'écrits par les acteurs du temps : c'est en cela que la littérature peut être constituée en objet d'histoire et étudiée à un moment où elle en vient à être définie comme corpus et comme valeur¹⁵.

Le chapitre 7 étudie le rôle joué par les commis du dépôt dans la construction des *Mémoires* de Saint-Simon en monument littéraire dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le fait que ces *Mémoires* aient une valeur littéraire n'est pas une question d'historien ; leur rattachement à la littérature dépend d'opérations fortement tributaires des usages qu'ont fait les commis des papiers du duc depuis leur dépôt aux archives du ministère en 1760.

¹³ Guy THULLIER, *La première école d'administration : l'Académie politique de Louis XIV*, Genève, Librairie Droz, 1996.

¹⁴ Laurence BADEL, Gilles FERRAGU, Stanislas JEANNESSON et Renaud MELTZ (éd.), *Écrivains et diplomates : l'invention d'une tradition, XIX^e-XXI^e siècles : colloque historique international des 12, 13 et 14 mai 2011*, Paris, Colin, 2012.

¹⁵ Judith LYON-CAEN et Dinah RIBARD, *L'historien et la littérature*, Paris, La Découverte, 2010.

Le chapitre 8 prend la mesure des mobilisations de la littérature comme repoussoir dans les pratiques quotidiennes des commis du ministère à l'occasion de la venue au dépôt, en plein congrès de Vienne, du député britannique James Mackintosh. Afin de restreindre la pratique de ce copiste compulsif, Hauterive transforme l'intrusion en une affaire d'État qu'il monte de toutes pièces ; en cela, le chapitre contribue aussi aux réflexions sur le mode d'action qui consiste à monter une « affaire » pour réaliser un coup politique.

Enfin, le chapitre 9 interroge la figure de l'écrivain-diplomate au moment supposé du « sacre de l'écrivain »¹⁶ et de la professionnalisation de la diplomatie en confrontant Chateaubriand qui fut l'un de ses principaux représentants dans l'historiographie, à Beer. Le premier, entré dans la diplomatie comme secrétaire d'ambassade à Rome alors qu'il était déjà un écrivain auréolé de gloire, est ainsi observé en situation de secrétaire. Quant à Beer, il était secrétaire particulier à Naples, ni vraiment diplomate ni vraiment écrivain, mais eut recours à la littérature – parmi d'autres usages de l'écrit – dans sa carrière, en particulier pour construire sa réputation.

Le début du XVIII^e siècle est souvent regardé depuis la manière dont on le regardait au début du XIX^e siècle, dans un travail qui fait sans cesse des allers retours dans le temps. Beer, qui ouvre et clôt la thèse, fait de fréquentes apparitions à l'intérieur de divers chapitres, dans des situations différentes. À la manière d'un fil rouge, il assure, avec Hauterive, la continuité du propos. Beer attire aussi le regard vers un point de fuite : parce qu'il n'a pas de statut social au sein du ministère des Affaires étrangères, son cas et cette thèse posent la question du désir d'appartenir à l'État.

La thèse dirigée par M^{me} Isabelle Laboulais, professeure d'histoire moderne à l'Université de Strasbourg, et M. Nicolas Schapira, professeur d'histoire moderne à l'Université Paris Nanterre, a été soutenue par visio-conférence le 4 décembre 2020, devant un jury composé de : M. Lucien Bély, professeur à l'Université Paris-Sorbonne, M^{me} Simona Cerutti, directrice d'études à l'EHESS, M^{me} Emmanuelle Chapron, professeur à Aix-Marseille Université, M^{me} Maria Pia Donato, directrice de recherches au CNRS, et M^{me} Virginie Martin, maîtresse de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

¹⁶ Paul BÉNICHOU, *Le Sacre de l'écrivain (1750-1830) : Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, J. Corti, 1973.